

DOCUMENTATION VHC. 607.

Genre du véhicule Autocar (châssis)		Marque de fabrique SAURER		Type 5 H P - 5224 - CT2D Largeur totale 2'400 mm §)		Modèle année 1955/59	Bordereau-type N° 2' 7 1 1 -- A
Caractéristiques Châssis type "5 HP." et moteur type "CT2D" s/plaquette constructeur vers marchepied							
Direction avancée, moteur à l'arrière en travers				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis AG., Adolph SAURER Arbon TG (CH)							
N° du châssis frappé				à droite à l'arrière dans coffre moteur s/extrémité longeron et s/plaquette			
N° du moteur frappé				à droite sur partie supérieure du bloc-moteur			
Type du moteur C T 2 D							
Position du mot.		à l'arrière		Frein-moteur		sur échappement SAURER	
Cylindrée		8'725	cm <sup>3</sup>	Frein de remorque		s/demande: à air compr. (dir. et indir)	
Temps		4		Transmission		mécanique *) Freuil/Cabest. --	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant		4	*) Crochet de rem. sur demande
Entraînement		s/roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		**) Vels avant	2'045
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		**) Vels arrière	1'835
Nombre de pneus		6		Eclairage différentiel		--	Diam. de traq 17.20/17.20 m
Frein à pied		à air comprimé à expansion interne (2 circuits), agissant s/toutes les roues					
Frein à main		mécanique, à expansion interne, s/arbre de cardan resp. s/roues arrière					
Poids		avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.
A vide		--	--	4'850	Dimension	10.00-20	10.00-20
Charge utilis		--	--	--	Charge pneu	2'600	2'600
Total		--	--	15'000 §)	--	14 Ply	14 Ply
Garantie de fabr.		6'600	15'200	15'000	Jantes:	à épaulement oblique 7.0x20	
Poids max. garanti pr. trala rentier		27'000		Nombre de portes		--	
Direction: position		à gauche -- avancée		***)	Marque du moteur	SAURER	
Allègèr		115		Course		140	
Forme de la carrosserie		châssis pour le montage de carrosseries d'autobus					
Nombre de places: total		---		(avant -- milieu -- arr. --)		Places écobut	
Siège arrière		---		Side-car		---	

C. V. frein 125 DIN  
C. V. impôts 44.436

Phares: marque	Equipement doit être contrôlé	Indicateurs de direction
Feux de croisement	par l'expert cantonal lors de	
Feux de position	l'expertise individuelle	Essais-glace
Phare brouillard		Avertisseur
Feux arrière		Rétroviseur
Réfecteurs		Indicateur de vitesse
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	24 Volts	
Mesure du bruit	90 dB au régime fixé par le régulateur (env. 2'200 t/min.)	

Observations et exceptions

- \*) Transmission: - boîte c.v. mécanique avec présélection électro-magnétique.  
Embrayage hydraulique au moteur et embrayage à double disques à sec.  
ou - transmission entièrement automatique DIWAPUS (convertisseur de couple avec boîte à 2 vitesses).

Le genre de transmission doit toujours être indiqué sur le rapport d'expertise.

- \*\*\*) Vitesse maxima: varie selon la transmission et la démultiplication du pont arrière.

- \*\*\*\*) Direction: sur demande avec servo-hydraulique.

- §) Poids total/largeur totale: un poids total dépassant 13 t ne peut être accordé que pour service régulier, pour autant qu'une autorisation du DFJP soit présentée. N'est autorisé à circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.

(5.12.1958)

Lieu et date de l'expertise-typé

Zurich, le 6. 1. 1956

Arbon, les 15.9.55 et 14.8.58

La Commission d'expertise-typé